



L'édito du Maire

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Ce second trimestre a été placé sous le signe du rassemblement permettant à tous ceux du village, qui le souhaitent et qui en avaient la possibilité, à la fois rencontres, échanges et partages :

- à la cérémonie du 8 mai, honorée par de nombreuses personnalités et par treize porte-drapeaux, cérémonie dans le recueillement d'abord et qui se termina, dans la joie et la bonne humeur, autour du verre de l'amitié, dans notre salle du temps libre

- au marché aux puces traditionnellement organisé de façon remarquable par notre corps des sapeurs pompiers le jeudi de l'Ascension. Il attire de plus en plus de monde, surtout quand le soleil est au rendez-vous comme ce fut le cas cette année encore

- au marché paysan, tous les troisièmes vendredis de chaque mois, innovation 2015, baptisé déjà à deux reprises par la pluie, signe d'un grand cru. Il rassemble déjà une douzaine de stands et apporte cette animation et cette effervescence qui sont chères à mon cœur

- au pique-nique du village du 7 juin organisé par la municipalité. Il a accueilli plus de soixante-dix adultes et bon nombre d'enfants, heureux de profiter de la structure gonflable mise à disposition par un de nos concitoyens. Cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte de l'autre, a permis la rencontre d'habitants des quatre coins de notre village. Les animations du matin ont été peu suivies et je le regrette pour les organisateurs mobilisés pour la circonstance, mais quelle ambiance tout au long de l'après-midi !!!

Avant de terminer cet éditorial, je tenais à vous faire savoir que notre territoire du SCOT aurait pu sortir grandi par le projet de « Village de marques » prévu sur l'échangeur A35 de notre ban communal. Il est regrettable que les maires des villes moyennes n'aient pas plus de vision du territoire à moyenne et longue échéance. Je suis amère par rapport à cette décision, mais la vie continue ... et ...

Les grandes vacances arrivant à grands pas, je souhaite de tout cœur que vous profitiez de ce temps privilégié durant lequel il est possible de se ressourcer, de se recentrer sur la famille quelquefois malmenée par les aléas de la vie, bref de pouvoir se déconnecter des soucis quotidiens.

Pour celles et ceux qui ne partent pas, n'hésitez pas à profiter de la nature qui entoure notre village, des promenades possibles tout au long de l'Ill ou dans la campagne environnante.

Après cet intermède estival, vous retrouver tous en plein forme est mon plus cher désir.

Bonnes vacances à tous !

Votre Maire



Du côté du Conseil Municipal

Les principales informations à retenir

Séance du 2 avril 2015

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vente Ritzenhaler – Bertram / Biehle : section 1 parcelles 185/186/189 – 366 m²

ONF : APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE 2016

Le Conseil Municipal valide l'état d'assiette des coupes 2016 à savoir : coupes irrégulières parcelles 17_a, 17_b et 16.

AGREMENT GARDE CHASSE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la nomination de Monsieur Claude GISSELBRECHT comme garde-chasse des lots n° 2 et 3.

FISCALITE : VOTE DES TAUX POUR L'ANNEE 2015

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 2 %.

Les taux s'établissent pour 2015 comme suit :

Taxe d'Habitation (TH):	6.80 %
Taxe Foncière Bâti (TFB):	7.19 %
Taxe Foncière Non Bâti (TFNB):	41.11 %

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Antoine ALBRECO, Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean-Pierre WIDMER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

N'émet aucune observation et lui donne acte de la présentation du compte administratif lequel peut se présenter comme suit :

Sections	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Affectation	Opérations de l'exercice		Résultats à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents		Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
Fonctionnement		180 997,47		337 014,13	334 224,60	-2 789,53	52 744,81
Investissement	53 163,13	0,00		93 826,79	154 098,09	0,00	7 108,17
TOTAUX	53 163,13	180 997,47		125 463,13	430 840,92	488 322,69	-2 789,53

COMPTE DE GESTION

Le Conseil municipal vote le compte de gestion 2014 après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2014 : excédent	52 744.81 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	52 744.81 €
Résultat d'investissement reporté (001) : excédent	7 108.17€

DIVERS

BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil municipal vote les crédits nécessaires à la couverture des dépenses de fonctionnement et d'investissement et arrête la balance comme suit :

Section de fonctionnement :
dépenses et recettes : 392 090 .00 €

Section d'investissement :
dépenses et recettes : 93 400. 00 €

Le budget est voté par chapitre pour les deux sections.

- Marché paysan le 17/04/2015 de 16h à 19h.
- Inauguration maison de la Nature à Hirtzfelden le 3 mai 2015.
- Haut-Rhin propre : le 11 avril : rendez-vous devant le dépôt communal à 9 heures
- Fête de Noël : nouvelle date à définir suite aux élections régionales – certainement en janvier
- Animation villageoise 7 juin 2015 : à voir avec Groupama pour l'assurance.

Séance du 28 mai 2015

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vente REYMANN – GRAVET / SCHREYECK : section 32 parcelle 378 – 600 m²

Vente MARQUEZE-POUEY / SPOONER – ZUSSY/WAHLER : section 32 parcelles 280/282 – 600 m²

CHASSE : AGREMENT PERMISSIONNAIRES

Le Conseil Municipal valide la demande de Monsieur Augustin TEIXEIRA CARNEIRO, locataire des lots de chasse n° 2 et 3,

Et établit la liste des permissionnaires comme suit :
Monsieur Eric ECKERT et Monsieur Cosimo CHETTA

MARCHE PAYSAN : FIXATION DU PRIX DU METRE LINEAIRE

Le Conseil Municipal fixe le tarif de l'emplacement pour le marché paysan à 1 euro le mètre linéaire.

LIGNE DE TRESORERIE

Le Conseil Municipal, valide la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 50 000 euros.

DESSERTE EN GAZ

Par délibération en date du 25 octobre 2010 le Conseil Municipal avait décidé de transférer au Syndicat d'Electricité et de gaz du Haut-Rhin, auquel la commune est adhérente, les compétences suivantes précisées à l'article 3 des statuts.

Au vu des nouveaux projets : zone artisanale, salles.

Le Conseil Municipal demande au Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin d'engager la procédure pour la desserte de la commune en gaz naturel.

AVIS SUR LE PROJET DE PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION (PGRI)

Le Conseil Municipal, décide de rendre un avis très défavorable sur le projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI) Rhin ;

S'oppose au classement en zone inconstructible de tous les terrains protégés par des digues et non encore urbanisés ;

Demande que le PGRI reprenne les dispositions de prévention des risques de rupture de digues adoptées dans le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'III en 2006 ;

Autorise le Maire à engager toutes les démarches utiles pour faire entendre les intérêts de la Commune sur ce dossier ;

Demande au Maire de transmettre cette délibération au Préfet Coordonnateur de Bassin ainsi qu'une copie au Préfet du Haut-Rhin et au Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin.

Séance du 29 juin 2015

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vente REYMANN – LOUIS : section 32 parcelle 379 – 600 m²

MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL PERIODE ESTIVALE

Le Conseil Municipal, valide la modification des horaires de travail comme suit pour les mois de juillet et d'août :

6 h – 13 h avec une pause de 20 mn intégrée dans le temps de travail et intervenant avant 6 heures de travail consécutives.

REPARTITION DEROGATOIRE DU FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES FPIC AU TITRE DE 2015

Le Conseil Municipal opte pour une répartition dérogatoire du FPIC au titre de l'année 2015, accepte que 50 % du prélèvement au titre du FPIC pour l'année 2015 soient pris en charge par la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, autorise le Maire à signer tout document en application de la présente délibération, dit que la présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin et à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin ;

Et demande à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Centre Haut-Rhin de notifier à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin sa délibération du 9 juin 2015 ainsi que les 9 délibérations des conseils municipaux des autres communes membres, afin d'attester du respect des conditions de majorité requises par l'article L 2336-3 II 2°.

INDEMNITE DE CONSEIL ATTRIBUEE AU COMPTABLE PUBLIC

Le conseil municipal valide l'attribution de l'indemnité de conseil au comptable public comme suit :

- A Monsieur Alphonse WACH pour toute l'année 2014 et jusqu'au 31 mars 2015,
- A Madame Jacqueline SCHIEBER à compter du 1er avril 2015 et pour toute la durée du mandat.

AUTORISATION PERMANENTE DE POURSUITES ACCORDEE AU COMPTABLE PUBLIC

Le conseil municipal, décide de donner au comptable une autorisation permanente de poursuites pour la mise en œuvre d'oppositions à tiers détenteur et de saisies.

CCCHR : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel d'activité 2014 de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin présenté par le Maire.

SIEPI : RAPPORT ANNUEL EAU ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel eau assainissement 2014 présenté par le Maire.

CCCHR : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets présenté par le Maire.

DIVERS

- * Recensement des travaux à réaliser pendant les vacances scolaires (Désherbage des places et espaces verts – travaux à l'école, etc...)
- * Site internet : création d'un nouveau site internet communal.
- * Bilan pique-nique géant.
- * Nuisances sonores : arrêté municipal pour réglementation.



Mairie

14 rue Principale 68127 NIEDERENTZEN
Tél. : 03 89 49 45 52 - Fax : 03 89 49 93 07
Mél : mairie@niederentzen.fr
Site Internet : www.niederentzen.fr

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi : 15h00 à 17h30
Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h00 à 12h00
Jeudi : 15h00 à 18h30

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 13 juillet au vendredi 24 juillet inclus.
Durant cette période, une permanence sera assurée par le maire et les adjoints,
le mardi de 8h30 à 11h00 et le jeudi de 17h00 à 18h30.

Manifestations du second trimestre 2015... en image



Marché aux puces





Marché paysan



Pique-nique Géant

Informations locales

Répartition des classes : Année scolaire 2015 – 2016

La rentrée des classes aura lieu le mardi 1er septembre 2015.

NIEDERENTZEN

Petits/Moyens	Madame ANTONY
CE2	Madame BOMBENGER
CM2	Monsieur CASTEIGTS



OBERENTZEN

Moyens/Grands	Madame BRENDLE
CE2/CM1	Madame BENZ

BILTZHEIM

CP/CE1	
CE1	Madame DILLIG/Madame MAURICE

OBERHERGHEIM

Petits/Moyens	Mme KOCHER
Moyens bilingues	
Grands bilingues	
CP	M. MANN
CM1/CM2	Mme BALLY



Accueil périscolaire NID'AIR

La structure NID'AIR, gérant les périscolaires de Niederhergheim, Oberhergheim et Niederentzen, est en pleine période de recrutement pour la rentrée prochaine.

Elle cherche des jeunes dynamiques et motivés, qu'elle pourrait former au BAFA.

A la clé : un emploi intéressant auprès des enfants de nos villages.

Si vous souhaitez postuler, envoyez CV et lettre de motivation à :

Association IMAGINE

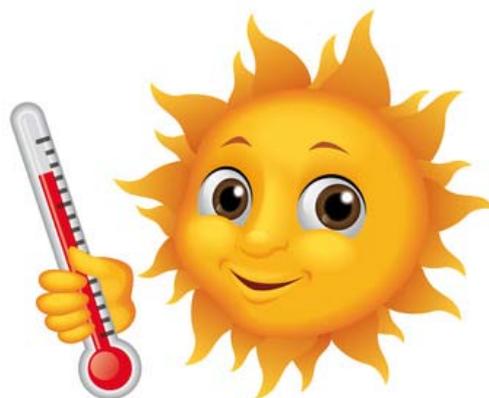
11 rue des Herbes

68127 NIEDERHERGHEIM

Renseignements : 03.89.49.48.29

Plan canicule

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence canicule, chaque commune dispose d'un registre nominatif permettant au maire de recueillir les informations relatives à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes isolées les plus fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans et personnes handicapées), afin de faciliter l'intervention, le cas échéant des services sociaux et sanitaires. L'inscription sur le registre se fait à la demande de la personne et/ou de ses proches, au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture. Des brochures d'information traitant de la prévention et des risques liés à la canicule sont disponibles à la mairie.



Les manifestations de l'été

12 Juillet Grempel tournoi organisé par l'ASON Stade de foot Gérard Martin d'Oberentzen



23 Juillet

Don du sang à la Salle du Temps Libre de Niederentzen

30 Août Randonnée cycliste du Centre Haut Rhin - Salle des Associations de Niederentzen



6 Septembre Tournoi de pétanque organisé par le Comité de Jumelage Salle des Associations de Niederentzen





Première collecte de l'Amicale des Donneurs de Sang d'Ober-Niederentzen

L'amicale vous invite à faire le geste du cœur, celui d'offrir un peu de votre sang.

Notre collecte aura lieu :

**le 23 juillet 2015 de 16h à 19h
à la salle du Temps Libre de NIEDERENTZEN**

Nous avons besoin de vous pour renouveler nos réserves de sang. Nous vous rappelons qu'il n'est préférable de bien boire dès la veille de votre don et de ne pas être à jeun le jour du don.

A l'issue de votre don, une équipe dynamique et conviviale vous offrira une collation sous forme de tartes flambées et salade verte ainsi que différentes gourmandises sucrées.

Nous espérons que vous viendrez nombreux et n'oubliez pas qu'en donnant un peu de votre temps et de votre sang vous pouvez sauver une vie.

Les membres de l'amicale



Les anniversaires de nos aînés en 2015



Nous adressons nos sincères félicitations à :

JUILLET.....

BILGER Lucien 79 ans
WELCKER Marcel 77 ans
DINTERICH Marie-Rose 73 ans



AOÛT.....

BOLL Maurice 72 ans
FREUDENREICH Jean-Jacques 72 ans

SEPTEMBRE.....

WEISS Eugène 79 ans
JAEKY Marguerite 78 ANS

Naissances



C'est avec une grande joie que le village a accueilli de nouveaux habitants, venant faire le bonheur des parents

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue à :

Elena SCHMIT née le 31 mars
Gioia GREDER née le 20 mai

Eléa RISSER née le 30 mai
Ethan BELLAND née le 02 juin



Nos pompiers au Marathon de Paris !

Le Marathon de Paris offre une occasion unique de s'approprier la ville, en participant à une des courses les plus relevées sur la distance mythique de 42,195 km.

C'est aujourd'hui l'un des plus importants marathons du monde, tant par l'importance du peloton que par les performances réalisées.

Chaque finisher en garde un souvenir mémorable.

Près de 140 nationalités et plus de 50 000 coureurs viennent se confronter aux 42,195 km de la plus mythique épreuve que propose l'athlétisme.

En avril, cette traversée de Paris, des Champs Élysées à l'avenue Foch en passant par les bois de Vincennes et de Boulogne, offre un décor incomparable émaillé d'animations toutes plus populaires les unes que les autres.

Parmi les 54 000 participants venus du monde entier, une délégation de cinq pompiers du SIVU de Niederentzen-Oberentzen dont un vétéran a couru le marathon de Paris !

Après un voyage en train, Jean-Pierre Widmer, Eric Schilling (chef de corps du SIVU), Vincent Doll, Olivier Klar et Pascal Widmer furent accueillis à la caserne de Château Landon où Frédéric Schilling, enfant du village, est pompier de Paris depuis 17 ans.

Hébergés gracieusement à la caserne, ils ont pris le départ sur les Champs-Élysées.

Entre 3 h 30 et 4 h 30 d'efforts, de souffrance, mais aussi de satisfaction et un grand bonheur à l'arrivée !

Bravo à eux !



Une super sortie de fin d'année pour les grands du Primaire

Le 24 juin à 6 heures du matin, ils étaient 48 élèves du CM1-CM2 de M. Bernard Brendlé et du CM2 de Mme Rachel Bombenger à partir pendant trois jours à la découverte des châteaux de la Loire et à vivre une journée forte en émotions au Futuroscope.



Azay-le Rideau avec un guide pour chacune des classes



Photo-souvenir au Futuroscope



Les jardins de Villandry



Au château de Villandry

Tous les élèves sont revenus heureux, des images plein les yeux et le sentiment d'avoir partagé une expérience qu'ils n'oublieront pas de sitôt.

Une bonne manière, pour certains, de quitter l'école primaire avant d'affronter le collège en septembre prochain.



À Chambord

Merci aux enseignants !!!

RAPPEL IMPORTANT



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers avec des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques etc... ne peuvent être effectués après 22h et avant 7h les jours ouvrables ainsi que les dimanches et jours fériés.

Un arrêté municipal est en cours d'élaboration afin de lutter contre les troubles du voisinage et de garantir la tranquillité des riverains.



- L'Espace Info Energie, un service de proximité, à votre disposition et...gratuitement !

Si vous souhaitez faire une rénovation thermique ambitieuse de votre maison vous serez accompagné durant tout le processus par la collectivité :

- Faire jusqu'à 2000€ d'économie en divisant votre facture énergétique en 4 à 6.
- Réaliser les travaux grâce au cumul de toutes les aides financières disponibles en faisant un unique dossier de demande de subvention.
- Avoir une offre technique et financière adaptée aux besoins de votre famille.
- Avoir des entreprises compétentes ayant été formées à la rénovation performante.



Ce conseil est neutre et gratuit, et peut être suivi d'une visite à domicile.

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, regroupement des communautés de Communes de la Région de Guebwiller, le Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin et la Communauté de Communes d'Essor du Rhin, mettent en place un accompagnement technique et financier pour les propriétaires de maisons individuelles souhaitant rénover leur maison de manière performante.

Pour plus d'information et éventuellement participer au dispositif, contactez votre conseiller de l'Espace **INFO ENERGIE** du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

Il vous proposera d'étudier ensemble votre projet de rénovation et vous apportera des solutions concrètes sur les subventions.

Pour plus d'informations ou pour prendre RDV:

Espace Info Energie du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon
Espace du Florival, 3^{ème} étage
170, rue de la République 68500
Guebwiller
Tél : 06.83.03.89.22
eie@rhin-vignoble-grandballon.fr

de retour d'une activité de plein air,



en VTT,



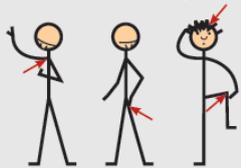
pique-nique ou cueillette,



jeux de plein air...

un examen de tout le corps s'impose :

(sans oublier les zones de peau humide)



- > La piqûre de la tique est indolore.
- > Aucun produit répulsif contre les tiques n'est efficace à 100%.
- > Privilégier les vêtements clairs et couvrants
- > Vous trouverez un tire tique en pharmacie et en parapharmacie

gare aux tiques

© MICHELE LAQUET

la tique, une menace à ne pas prendre à la légère !

gare aux tiques

action contre la tique et les maladies qu'elle transmet

www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr

action contre la tique et les maladies qu'elle transmet

www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr



Mairie de Niederentzen - 14 rue principale - 68127 NIEDERENTZEN

Tél : 03 89 49 45 52 - Fax : 03 89 49 93 07

mairie@niederentzen.fr

Site : www.niederentzen.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre WIDMER - Maire

Conception, rédaction et réalisation : Stéphanie FARINHA – Adjointe